

AGENDA CNCG / SAISON SPORTIVE 2019-20

juil-19	août-19	sept-19	oct-19	nov-19	déc-19	janv-20	févr-20	mars-20	avr-20	mai-20	juin-20
											1
											Demande d'engagement (LFH)
											-Fiche financière - Contrat de tous les salariés - Fiche Renseignement du club - Attestation de rémunération (joueuse + entraîneur principal)
			15								
			Clubs cloturant 30/06 (LFH-VAP)								
			-Comptes Annuels (bilan et compte de résultat) -CAC (si subventions > 153k€) - Livre Client/Fournisseurs - Produit constaté d'avance								
		15	15	15	15						
		Clubs cloturant 31/05 (TOUS***)	Clubs cloturant 30/06 (TOUS***)	Clubs cloturant 31/07 (TOUS***)	Clubs cloturant 31/08 (TOUS***)			Contrôle Annuel (LFH-VAP)	Contrôle Annuel (LFH-VAP)		15
		-Comptes Annuels (bilan et compte de résultat) -CAC (si subventions > 153k€)	-Comptes Annuels (bilan et compte de résultat) -CAC (si subventions > 153k€)	-Comptes Annuels (bilan et compte de résultat) -CAC (si subventions > 153k€)	-Comptes Annuels (bilan et compte de résultat) -CAC (si subventions > 153k€)			- Comptes annuels au 31/12 précédent (ou situation intermédiaire au 31-12) - Livre Client/Fournisseurs - Produit constaté d'avance	- Rapport du CAC au 31-12 précédent (ou rapport d'examen limité au 31-12) - Budget prévisionnel + Partenariat - Justificatifs des recettes budgétées - Plans de trésorerie - PV de la dernière AG - Concours bancaire et garanties - Dispositif d'épargne - Etat de réalisation du partenariat		- Comptes annuels au 31/12 précédent (ou situation intermédiaire au 31-12) - Livre Client/Fournisseurs - Produit Constaté d'avance - CAC si subventions > 153k€ - Budget prévisionnel + Fiche financière - Plans de trésorerie - Justificatifs des recettes budgétées - Contrats de travail (tous salariés)
		20	20	20	20						20
SUIVI MENSUEL (LFH-VAP)	SUIVI MENSUEL (LFH-VAP)	SUIVI MENSUEL (LFH-VAP)	SUIVI MENSUEL (LFH-VAP)	SUIVI MENSUEL (LFH-VAP)	SUIVI MENSUEL (LFH-VAP)	SUIVI MENSUEL (LFH-VAP*)	SUIVI MENSUEL (LFH-VAP)	SUIVI MENSUEL (LFH-VAP)	SUIVI MENSUEL (LFH-VAP)	SUIVI MENSUEL (LFH-VAP)	SUIVI MENSUEL (LFH-VAP)
											30
											Plan d'apurement*
											Clubs ayant une échéance au 30/03 - Situation comptable
											30
											DOSSIER (N1M-D2F)
											-Comptes annuels -CAC si subventions > 153k€ -Budget prévisionnel+ Fiche financière
											30
											DEMANDE STATUT PRO (TOUS***)
											- Engagement Président - Composition du bureau - Nom, Adresse,Tél du cabinet comptable - PV de la dernière AG - Comptes annuels du dernier exercice clos - CAC si subventions > 153 k€ - Budget prévisionnel + Fiche Financière

LFH-VAP*	OBLIGATIONS SPECIFIQUES AUX CLUBS LFH ET VAP
Plan d'apurement**	CLUBS SOUMIS A UN PLAN D'APUREMENT FIXE PAR LA CNCG OU SA COMMISSION D'APPEL
TOUS***	TOUS LES CLUBS DU REGIME GENERAL (N1M à N3M, N1F à N2F) AYANT AU MOINS 1 JOUEUR(SE) PROFESSIONNEL(LE)

LE SUIVI MENSUEL (LFH-VAP)
Photocopies des feuilles de paye de l'ensemble des joueurs et des salariés Liste certifiée conforme avec mode de règlement des frais accessoires Relevés de toutes les banques Déclarations sociales et fiscales mensuelles, trimestrielles et annuelles Détail des recettes encaissées Tous concours bancaires et garantie s'y rapportant

A ENVOYER
cncg@ffhandball.net
+ Contrôleur en copie (LFH-VAP)